



Le Biopôle Clermont-Limagne affiche une santé dynamique !

43 entreprises et associations, 1300 emplois en 2013, une offre immobilière en constante évolution... Créée en 1995, cette technopole auvergnate, spécialisée dans l'accueil et l'accompagnement d'entreprises des sciences du vivant, a su se faire une place de choix dans son secteur.

Sélection variétale, diagnostics moléculaires, cibles thérapeutiques, protéomique, postgénomique... Les technologies du vivant occupent une large part du tissu industriel du Puy-de-Dôme. Le secteur agroalimentaire et l'industrie

pharmaceutique y sont particulièrement développés ainsi que les biotechnologies représentées par une quarantaine d'entreprises innovantes, pour la plupart implantées sur le Biopôle Clermont-Limagne. La recherche s'appuie sur des organismes nationaux (INRA, INSERM, CNRS...), deux universités, des écoles d'ingénieurs, ainsi que sur une recherche privée développée au sein de grands groupes et de start-up.

Un peu d'histoire...

Le Biopôle Clermont-Limagne a vu le jour en 1995 à l'initiative de la

Communauté de Communes Limagne d'Ennezat, une intercommunalité rurale s'étendant sur la plaine de la Limagne, située aux portes de l'agglomération clermontoise.

Le Biopôle Clermont-Limagne fut en France la première technopole à être entièrement spécialisée dans le secteur des sciences du vivant, un positionnement choisi sur la base des éléments suivants :

- l'histoire de la Limagne, marquée par l'agriculture, en particulier dans le domaine des céréales, avec notamment la présence sur ses terres du siège du groupe Limagrain, 1^{er} **semencier** européen et 4^{ème} **semencier mondial**,
- la proximité du pôle d'excellence clermontois dans le domaine des sciences du vivant représentant un

fort potentiel en matière de création d'activités (1500 chercheurs, deux universités, une industrie agro alimentaire forte, un secteur pharmaceutique régional placé au 4^{ème} rang national...),

- l'expertise du Professeur Michel Renaud, Vice Président et chargé de valorisation de l'université d'Auvergne qui conseilla alors les élus d'orienter leur projet dans le domaine prometteur des biotechnologies. Michel Renaud décédé en 2003, a favorisé la création par de jeunes chercheurs de plusieurs entreprises sur le Biopôle Clermont-Limagne et initié la création des incubateurs en 1999 dans le cadre de la loi sur l'innovation.

Entre 1994 et 1999, la construction de deux pépinières a permis l'accueil des premières entreprises. 1999 voit également la création de l'incubateur BUSI, et les premières parcelles de terrains vendues. La construction successive de deux hôtels d'entreprises de 2 000 m² viendra ensuite répondre aux besoins des entreprises en développement issues de la pépinière.

L'année 2012 marque un tournant pour le Biopôle qui prend de l'ampleur avec deux nouveaux sites situés respectivement à Riom et Clermont-Ferrand. Un Syndicat Mixte Ouvert est alors créé en décembre pour gérer et commercialiser le nouvel ensemble immobilier ainsi constitué représentant environ 20 000 m². Il rassemble la Communauté de Communes Limagne d'Ennezat, Riom communauté, Clermont Communauté et la CCI T du Puy-de-Dôme. La mission du syndicat consiste également à promouvoir et développer la filière biotechnologies (promotion du pôle de compétences, animation du réseau et accompagnement des projets).

Les différents sites du Biopôle et leurs installations

Site de Saint-Beauzire

Site « historique » du Biopôle Clermont-Limagne, le site de Saint-Beauzire s'étend sur un parc de 70 hectares et accueille aujourd'hui une quarantaine d'entreprises innovantes dans les domaines des sciences du vivant. Cette zone offre aux bio-entrepreneurs plusieurs solutions immobilières adaptées aux activités de bio-industries, de la location en pépinière ou en hôtel d'entreprises à l'achat de terrain et la construction sur la zone.

Pépinières : particulièrement adaptée à l'accompagnement des premières années d'activité des entreprises, les pépinières proposent aux bio-entrepreneurs 1500 m² répartis en modules équipés de salles blanches, paillasse, laboratoires P2...

Hôtel d'entreprises : deux ensembles locatifs proposent 4000 m² répartis en unités de laboratoires plus spacieuses, destinées aux entreprises en développement.

Tertiaire : le site de saint Beauzire dispose de bureaux dédiés aux sociétés de service et de conseil. Un bâtiment de 600 m² est notamment consacré à l'offre tertiaire.

Construction : Une dizaine d'entreprises sont propriétaires de ►►►

LightCycler®

LightCycler® 96 Real-Time PCR System

Pour publier plus, plus vite... et plus encore

Nouveau

Intuitif

Performant, Intuitif, Innovant

Un logiciel de **pilote tactile** et des solutions d'analyse ergonomiques pour une **interprétation au premier coup d'oeil**.

Découvrez notre nouveauté sur www.lightcycler96.com

Roche

actu@roche.com - 06/2013 - PV-210-13



Bâtiment d'accueil site de St Beauzire



Phytotron site de Clermont

leurs bâtiments. Les entreprises qui le souhaitent peuvent acquérir leur terrain et construire leurs propres infrastructures sur le site. Elles sont également accompagnées par l'équipe du Biopôle dans leur projet.

En 2013, le site de Saint-Beauzire accueille le siège du groupe Limagrain et ses 350 emplois : l'entreprise achève la construction d'un bâtiment de 10 500 m² sur une parcelle de 10 hectares.

Les salariés bénéficieront également dès la rentrée 2013 d'un restaurant inter-entreprises (capacité 530 repas/jour) et d'une crèche (capacité d'accueil de 20 enfants).

Site de Riom

Dédié au développement clinique et de santé, il offre une capacité d'accueil de 12 000 m² sur un parc de près de 4 hectares. Il a été cédé par le groupe MSD au syndicat mixte Biopôle Clermont-Limagne. Ses 7 000 m² de laboratoires sont équipés aux normes Bonnes Pratiques de Laboratoire (BPL) et Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF). Ils comprennent des laboratoires d'analyses, des laboratoires de production, 1200 m² de salles d'animalerie. En plus, 5 000 m² de bureaux et de stockage.

Ses équipements...

Techniques séparatives : HPLC, UPLC, GC, EC.
Préparateur d'échantillons : automate I44 échantillons
Résonance Magnétique Nucléaire : RMN et LC/SPE/RMN
Spectrométrie de Masse : couplage LC et UPLC MS/MS triple quadripôle et Q-TOD, GC/MS simple quadripôle.
Chromatographie semi-préparative
Systèmes de télémétrie, d'acquisition, data analyse
Tables à inspiration
Autoclaves, étuves de stérilité, autopsie, pesée
Lyophilisateur

Site de Clermont-Ferrand

Le site de Clermont-ferrand propose un bâtiment de 2800 m² adapté aux activités de biotechnologie végétale. Il dispose d'équipements propres aux activités de culture.

Laboratoires et bureaux : 1500 m² répartis en 7 modules de laboratoires combinables à façon, équipés de paillasse, de sorbonnes, de chambres froides et bureaux.

Bureaux : une quinzaine de bureaux complètent l'offre tertiaire, ainsi que trois salles de réunion en utilisation partagée.

Équipements techniques :

- 2 phytotrons
- 2 salles de culture

Pour plus d'informations (entreprises, équipements...) :

www.biopole-clermont.com

Une équipe dynamique

Compte tenu de la richesse, de la qualité, et de la complémentarité de l'offre l'hébergement, toute entreprise travaillant dans les sciences du vivant trouvera sur le Biopôle Clermont-Limagne une solution immobilière rapide et opérationnelle et un accompagnement de son projet.

L'équipe du Biopôle accompagne au quotidien les entreprises désirant développer un projet d'implantation. Ils ont plusieurs cordes à leur arc :

Animation : mise en relation avec les partenaires, veille économique, expertise du projet, accompagnement.

Hébergement : avec 20 000 m² de solutions immobilières réparties sur les trois sites, chaque entreprise peut trouver une offre d'hébergement évolutive et adaptée à ses besoins, sur le Biopôle.

Communication : les entreprises bénéficient de la notoriété du Biopôle, profitent de ses supports de communication (lettre d'information, e-newsletter, site internet) et sont invités à participer aux actions communes mises en place par le Biopôle et ses partenaires (participation aux salons, organisation d'événements...)

Réseaux : carrefour d'échange entre professionnels de votre secteur, le Biopôle permet de rencontrer des entreprises lors de petits déjeuners et conférences organisés sur le site.

Fort de ses nombreux atouts, le Biopôle Clermont-Limagne a l'ambition de conforter sa position de pôle de référence dans le développement des biotechnologies. Sa stratégie de développement va continuer dans ce sens, notamment à travers le dynamisme des entreprises déjà implantées. De nouvelles demandes d'implantation affluent régulièrement... A suivre !

M. HASLÉ

Contact :

Hervé PREVOTEAU - Directeur
Biopôle Clermont-Limagne
63360 SAINT-BEAUZIRE
Tel. : 04 73 64 3 43
www.biopole-clermont.com



Site de Riom

Trophée "Green Innovation" à Forum LABO & BIOTECH 2013

waters.com

AU-DELÀ DE LA LC. AU-DELÀ DE LA GC. AU-DELÀ DE LA SFC.



IL EXISTE LA CHROMATOGRAPHIE CONVERGENTE.

Nouvelle catégorie de sciences séparatives. Outil de sélectivité ultime. Prenez le potentiel inexploité de la SFC, ajoutez y la performance légendaire de la technologie UPLC® Waters, puis la possibilité d'utiliser des phases liquides et gazeuses au sein d'un instrument inédit, et, vous obtiendrez le système ACQUITY UPC²™

La Chromatographie Convergente UltraPerformante, compatible avec le plus large éventail de solvants et de phases stationnaires, offre une sélectivité inégalée et améliore la façon de travailler des laboratoires, vous menant plus loin et plus rapidement que prévu. Découvrez ce que cette technique apportera à votre laboratoire. Relevez le Défi UPC² sur UPC2.waters.com.



Pharmacie & Sciences de la vie | Agroalimentaire
Environnement | Secteur clinique | Chimie

©2013 Waters Corporation. Waters, UPLC, ACQUITY UPC², UPC² UltraPerformance Convergence Chromatography et The Science of What's Possible sont des marques de Waters Corporation.